

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

Séance du 29 avril 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 avril 2016 sous la présidence de Monsieur Lucien GONNOT, Maire. Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 1^{ER} AVRIL 2016

Le compte rendu du 1^{er} avril est approuvé par 12 voix pour et une abstention.

II – ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE VOIRIE 2016

5 entreprises ont répondu à l'appel à concurrence pour la réalisation des travaux de voirie 2016 concernant la rue du Bois de Bord.

M. GALLOY de l'ATDA a étudié les dossiers remis par ces entreprises et établit un classement en tenant des critères préalablement fixé avant l'appel à candidature. Deux classements ont été effectués :

- le premier concerne l'offre de base qui consiste à la réalisation de travaux de renforcement de chaussée et d'enduits superficiels rue du Bois de Bord et VC le Bois de Bord,
- le second concerne ces travaux ainsi que la réalisation d'une poutre de rive qui permettrait d'élargir la route et de renforcer la chaussée.

Compte tenu que les offres les mieux classées permettent d'inclure la réalisation de la poutre de rive dans le budget primitivement prévu, le Conseil municipal, à 10 pour et 4 voix contre, décide de retenir cette solution et par 12 voix, 1 voix contre et 1 abstention, de retenir l'offre de l'entreprise BOUHET, la mieux disante, pour un montant total de 55 593,00 € HT.

III – DÉNOMINATION DES VOIES ET NUMÉROTATION DANS LES ÉCARTS

Le Conseil municipal a décidé d'étudier la numérotation des habitations situées hors de l'agglomération afin de faciliter le travail des facteurs, des livreurs et des secours.

Une rencontre a eu lieu avec les services de la Poste qui proposent d'effectuer une partie du travail d'étude de la numérotation et la communication auprès des habitants concernés. Le devis transmis par la Poste pour ces services est d'un montant de 1 515,40 € HT.

Compte tenu qu'une partie du travail est déjà effectuée et que la dénomination des chemins est du ressort du Conseil municipal, M. le Maire propose de ne pas retenir l'offre de service de la Poste, de contacter les personnes habitant dans les chemins privés et d'organiser des réunions avec l'ensemble des personnes concernées dès que le projet de dénomination des chemins aura été étudié. Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal.

IV – ABRI VÉLO

La commission des travaux propose de faire construire un abri vélo en bois, qui serait installé place du Champ de Foire, en face de l'abribus. Le choix du matériau bois a été retenu afin d'être plus harmonieux avec l'environnement et les bâtiments communaux situés à proximité.

M. BAUDOIN présente le devis de l'entreprise LABEYRIE d'un montant de 2 075,00 € HT pour ce projet de construction.

Le Conseil municipal, à 11 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, valide la proposition de la commission des travaux de faire construire un abri vélo en bois. Ce projet de construction sera soumis pour avis à l'architecte des Bâtiments de France.

V – PEINTURE DU PONT DE LA SONNANTE

La commission fleurissement propose de peindre le pont de la Sonnante de la même couleur que les candélabres et les panneaux d'entrée de bourg.

M. BAUDOIN présente le devis de l'entreprise CONTOUX d'un montant de 2 272,00 € HT.

Le Conseil municipal, à 6 voix contre, 2 voix pour et 6 abstentions, décide de ne pas retenir le projet de peinture du pont de la Sonnante.

VI – VENTE D'UN PAVILLON FRANCE LOIRE

La société d'HLM France Loire envisage de vendre le logement HLM situé 12, chemin de la Pépie à Mme Julie SIVRI pour un montant de 82 000 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal donne un avis favorable à cette vente, sous réserve que la garantie d'emprunts accordée à France Loire par la commune soit diminuée au prorata.

QUESTIONS DIVERSES

Enquête publique sur le projet de mise à 2X2 voies de la Route Centre Europe Atlantique

M. le Maire annonce qu'une enquête publique relative au projet de mise à 2X2 voies de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA), par recours à une concession autoroutière, est ouverte depuis le 25 avril et jusqu'au 17 juin 2016. Le dossier d'enquête publique est consultable au secrétariat de mairie.

Enquête publique carrière Viallet

M. le Maire indique qu'une demande de la SARL CARRIÈRES VIALLET pour l'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement est soumise à la consultation du public depuis le 11 avril et jusqu'au 10 mai 2016. Le dossier d'enquête publique est consultable au secrétariat de mairie.

Demande de signalisation zone des Gambades

M. ROUYER fait part de la demande du garage FELICIEN qui souhaiterait la mise en place d'un panneau « Cédez le passage » au bout de la rue de l'Artisanat dans la zone des Gambades.

M. le Maire lui répond que cela sera étudié en commission des travaux, mais que dans ce cas il faudrait prévoir également la rue du Cimetière.

Borne de recharge électrique

M. BAUDOIN indique que la borne de recharge pour véhicules électriques, située sur le parking en face de la gendarmerie, a été raccordée et qu'elle devrait prochainement être mise en service.

Buvette du stade

M. BAUDOIN ajoute que l'équipe technique a terminé les travaux d'aménagement de la buvette du stade Hubert Turaud.

Conseils d'école

M. BLANCHARD informe des dates des prochains Conseils d'école : celui de la primaire aura lieu le 21 juin 2016 et celui de la maternelle le 23 juin 2016.

Réunion publique sur le PEDT

Mme GUITTON annonce qu'une réunion publique sur le PEDT aura lieu le 10 mai 2016 à 18h30 à la salle Henri Baron.

Elle ajoute que deux nouvelles exclusions de la cantine pour une semaine ont été prononcées dernièrement, les enfants concernés ayant perdu la totalité de leurs points sur leur permis à points.

Le 6 mai 2016

Le Maire,
Lucien GONNOT

